



Original: Anglais

OIC/COMCEC-32/2016

RAPPORT
DU
SECRETARIAT GENERAL DE L'OCI
A
LA 32^{EME} SESSION DU COMITE PERMANENT POUR LA COOPERATION
ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI (COMCEC)

ISTANBUL, REPUBLIQUE DE TURQUIE
21-24 Novembre 2016

-: TABLE DES MATIERES :-

NO.	T I T R E S	PAGES
I.	Introduction	3
II.	Commerce et investissements intra-OIC	3
III.	Renforcer le rôle du secteur privé	8
IV.	Coopération dans le domaine du transport	8
V.	Développement du secteur touristique	10
VI.	Agriculture, Sécurité alimentaire et développement rural	12
VII.	Emploi et productivité	14
VIII.	Coopération dans le secteur financier	16
IX.	Fonds spéciaux et programmes économiques régionaux	18
X.	Assistance aux Etats membres de l'OIC et aux communautés musulmanes vivant dans les Etats non membres de l'OIC	21
XI.	Coopération avec les autres Organisations régionales et internationales	22
XII.	Programme d'Action OIC-2025	23
XIII.	Conclusions	27

I. INTRODUCTION:

1. Au cours de l'exercice sous revue, les activités de l'OCI dans le domaine économique se sont focalisées principalement sur la consolidation des différents projets sur le développement agricole, le financement et de la facilitation du commerce, ainsi que le développement des infrastructures. La tenue du 13^{ème} Sommet islamique à Istanbul, en Turquie les 14 et 15 avril 2016 et celle de la première session de l'Assemblée générale de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA), ainsi que l'approbation du programme exécutif pour la mise en œuvre du Cadre de l'OCI sur le tourisme pour 2016-2017, la sélection de la ville sainte de Médine (Royaume d'Arabie Saoudite) et de Tabriz (République islamique d'Iran) comme 'Villes du Tourisme de l'OCI' au titres des années 2017 et 2018 respectivement, et l'élaboration du Programme spécial pour l'Asie centrale (PSAC), ont figuré en bonne place à l'ordre du jour de l'OCI depuis la 31^{ème} session du COMCEC tenue du 23 au 26 novembre 2016 à Istanbul, République de Turquie.
2. L'adoption du nouveau programme d'action dans le cadre de l'OCI-2025 a conduit à la fixation d'un nouvel objectif de 25% pour le commerce inter-OCI, alors que la directive du Sommet pour l'élaboration d'une politique d'infrastructure complète a mis en exergue les différentes actions et activités menées dans le domaine socio-économique. Ces activités visaient à garantir que les programmes régionaux spéciaux existants pour l'Afrique et l'Asie centrale soient étendus à d'autres régions de l'OCI, même si l'accent nécessaire est mis sur l'exécution des projets intégrés tendant à assurer le traitement accéléré de l'objectif d'une communauté économique de l'OCI.
3. En plus des diverses activités menées par le Secrétariat général au cours de l'année sous revue, ce rapport se focalisera sur les différentes actions et activités conduites par les différentes institutions de l'OCI dans le cadre de la mise en œuvre des diverses résolutions de l'Organisation. De même, la tenue de la session inaugurale de la réunion annuelle de coordination des institutions de l'OCI (RACIO) les 7 et 8 décembre 2015, à Djeddah en Arabie Saoudite, a permis au Secrétaire général de suivre de près la mise en œuvre des résolutions de l'OCI, dans le cadre de ses responsabilités statutaires.

II. COMMERCE ET INVESTISSEMENT INTRA-OIC:

4. La révision à la hausse de l'objectif du commerce à 25% dans le nouveau programme d'action de l'OCI-2025 a donné lieu à de nouvelles mesures concernant la mise en œuvre de la stratégie de l'OCI sur la promotion du commerce intra-OCI. À cet égard, diverses activités et initiatives envisagées dans le cadre des différents programmes et projets de l'OCI pour le renforcement du commerce intra-OCI ont été entreprises au cours de l'année, au titre de la sous-rubrique relative au financement du commerce, à la facilitation du commerce, à la promotion du commerce, au développement de l'industrie Halal, aux produits stratégiques de base et au renforcement des capacités. En conséquence, les échanges intra-OCI ont continué de croître de manière exponentielle tout au long de la dernière décennie. Le volume total des échanges des Etats membres de l'OCI a enregistré une légère baisse de 7,7%, passant de 4.162,25 milliards de dollars des Etats Unis en 2014 à 4.482,08 milliards en 2015. De même, la valeur totale des échanges intra-OCI en 2015 s'est élevée à la somme de 878 milliards de dollars,

comparativement à 802,25 milliards en 2014, enregistrant ainsi une augmentation de 9,44%. Dans le même temps, la part du commerce intra-OCI dans le commerce total des États membres est passé de 19,33% en 2014 à 19,78% en 2015, ce qui représente une augmentation de 2,33%.

Promotion du commerce:

5. C'est ainsi que, l'OCI, à travers ses institutions compétentes a organisé les salons et expositions spécialisées suivants, visant à promouvoir les échanges commerciaux et à augmenter l'accès aux biens et produits des États membres de l'OCI:
 - Le 1er Salon des produits organiques et locaux des États membres de l'OCI, Tunis, République de Tunisie, du 28 octobre au 1^{er} novembre 2015: la Foire-exposition a connu la participation de 405 entreprises en provenance de 12 États membres de l'OCI et a enregistré 162.000 visiteurs.
 - Le 2ème Salon du Tourisme et du Voyage de l'OCI: Promotion du tourisme familial, Sharjah, Emirats Arabes Unis, 8-10 décembre 2015: La foire a réuni 125 entreprises. Treize États membres de l'OCI y ont pris part. Elle a servi de plate-forme aux entreprises participantes pour promouvoir le tourisme islamique, l'échange d'informations sur le dernier développement dans ce secteur.
 - La 15ème Foire commerciale de l'OCI, Riyadh, Royaume d'Arabie Saoudite, 22 au 26 mai 2016. Cette foire commerciale générale biennale de l'OCI qui a eu lieu au Centre international des congrès et des expositions de Riyadh, 22 au 26 mai 2016, a vu la participation active de 81 entreprises de 30 États membres de l'OCI. Le Gouverneur de Riyadh, Son Altesse Royale le Prince Faisal Bin Bandar Bin Abdulaziz, S.E. M. Majed Bin Abdallah Al Qassabi, ministre du Commerce et de l'Investissement du Royaume d'Arabie Saoudite et le Secrétaire général de l'OCI ont assisté à la cérémonie d'ouverture de la Foire, qui s'est déroulée le 22 mai 2016, à Riyadh. Les principaux pays exposants étaient: le Royaume d'Arabie Saoudite, la République arabe d'Égypte, le Royaume du Maroc, l'État du Koweït, la République populaire du Bangladesh, la République d'Indonésie, la Malaisie, la République islamique du Pakistan, l'État des Emirats Arabes Unis, l'État du Qatar, le Sultanat d'Oman, la République du Sénégal, le Burkina Faso, la République du Tadjikistan, la République Tunisienne, la République d'Ouganda et le Royaume Hachémite de Jordanie. Comptabilisant plus de 4.000 visiteurs, la Foire a proposé une gamme variée de produits manufacturés et industriels, avec notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, du commerce et des appareils ménagers, des produits chimiques, de l'immobilier, des matériaux de construction, des produits textiles, des parfums/cosmétiques et de l'automobile.
 - L'Arabie Saoudite, le Maroc et le Bangladesh ont remporté les premier, deuxième et troisième prix respectivement pour les meilleurs pavillons en termes de qualité des produits exposés, du nombre d'entreprises participantes et du niveau de délégation commerciale.

Forum des organes de promotion du commerce (OPC)

6. Le Secrétariat général et le CIDC, en coordination avec le Ministère du commerce et de l'investissement du Royaume d'Arabie Saoudite, a organisé le deuxième Forum des Organes de Promotion du commerce (OPC) des Etats membres de l'OCI à Riyad, le 23 mai 2016, en marge de la 15^{ème} Foire commerciale de l'OCI. Les représentants des organes de promotion du commerce de 31 États membres ainsi que le Secrétariat général de l'OCI, le CIDC, le SESRIC, le Groupe de la BID (ITFC et ICIEC), la CICIA, le Centre international du commerce (CIC), et le Centre islamique international pour la réconciliation et l'arbitrage (CIIRA) ont participé au Forum. Le Forum a adopté diverses recommandations sur le financement du commerce, la promotion du commerce, les modalités de guichet unique, la facilitation des échanges, le partenariat public-privé, les produits stratégiques et le renforcement des capacités en vue de promouvoir le commerce intra-OCI.
7. Le Forum a recommandé, entre autres, le lancement du Réseau virtuel des OPC, l'intensification des programmes de renforcement des capacités, la mise en place d'activités d'information commerciale, la conduite d'études de marché et d'évaluation du potentiel de commerce d'exportation et de la facilitation du commerce en 2017-2019. La réunion a également décidé de mener une enquête sur les modalités du guichet unique national existant dans les Etats membres de l'OCI, la possibilité d'introduire des modalités de guichet unique au niveau régional ou de l'espace de l'OCI, sur la base de l'interopérabilité, et d'identifier les meilleures pratiques en matière de mise d'organisation de foires commerciales, d'expositions et de forums d'investissement dans les États membres.

Financement du commerce et de l'assurance du crédit à l'exportation:

8. L'augmentation constante des interventions de financement du commerce par les organes compétents de l'OCI a grandement contribué à stimuler la productivité et la croissance appréciable parmi les entreprises bénéficiaires des Etats membres de l'OCI. La préoccupation majeure est de mettre en place une modalité robuste pour assurer l'accès des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) au financement du commerce, en particulier dans les différentes sous-régions de l'espace OCI.
9. Au cours de l'exercice sous revue, la Société islamique pour le Financement du Commerce (SIFC) a continué à étendre ses activités dans le développement du commerce intra-OCI, à travers la mise en œuvre de diverses initiatives, telles que le Programme de coopération et de promotion commerciales (PCPC), l'Initiative d'appui au commerce en Afrique (2015-2019), l'Appui aux produits stratégiques de base, l'accès aux PME et aux pays membres les moins avancés (PMMA), ainsi que les programmes régionaux de développement du commerce comme l'Initiative d'aide au commerce pour les États arabes.
10. L'Initiative d'appui au commerce en Afrique est la stratégie quinquennale de l'ITFC pour l'Afrique subsaharienne (l'Initiative Afrique). Elle est conçue pour servir de feuille de route pour les interventions de la SIFC en Afrique sub-saharienne et tenir lieu de cadre d'orientation en vertu duquel l'équipe de la SIFC fonctionnera pendant 5 ans. Elle vise également à réaliser l'objectif d'approbation annuelle de 1 milliard de dollars des Etats Unis d'ici la fin de 2019,

tout en contribuant aux objectifs de développement des économies de l'Afrique subsaharienne.

11. En 2015, l'approbation du financement du commerce de la SIFC a augmenté de 16% pour atteindre 6,047 milliards de dollars. Dans la même année, le décaissement total était de 4,5 milliards de dollars. La répartition des approbations par zone géographique était comme suit: Asie/CEI : 3,2 milliards de dollars (53% du montant total des approbations), MENA : 2,2 milliards de dollars (37% du montant total des approbations) et l'Afrique subsaharienne : 590 millions de dollars (10% du montant total des approbations).
12. Les interventions de la SIFC dans le secteur de l'agriculture a continué à couvrir une large gamme de produits, ce qui a contribué à créer des emplois, à améliorer la productivité, à réduire la pauvreté, et à renforcer la sécurité alimentaire. En 2015, les approbations pour ce secteur se sont élevées à 733 millions de dollars des Etats Unis, soit la deuxième plus grande allocation après l'énergie. Au cours de l'année 2015, la SIFC a approuvé 16 opérations dans huit pays membres. La majeure partie du financement était en faveur du soutien des principaux produits d'exportation comme le coton, l'arachide et le blé. L'Afrique représente la plus grande part de ce portefeuille avec le Burkina Faso, le Cameroun et la Gambie comme principaux bénéficiaires.
13. L'accès durable à l'énergie est un facteur clé du développement économique et social et a un des impacts multiples sur la productivité, la sécurité alimentaire, l'éducation et autres. Dans ce contexte, la SIFC envisage de soutenir le secteur de l'énergie en tant que l'un des principaux piliers de sa stratégie d'intervention dans les Etats membres. En 1436H, le financement des produits énergétiques a enregistré 574 approbations totales, avec 34% pour le pétrole brut et 40% pour les produits pétroliers.
14. Afin d'atteindre un plus grand nombre de PME dans les Etats membres, la SIFC fournit un financement de type *Mourabaha* aux institutions financières et banques commerciales locales, qui à leur tour étendent le financement aux PME. En 1436H, la SIFC a approuvé en faveur de l'Afrique sub-saharienne, un financement total de type *Mourabaha* de 144 millions de dollars des Etats Unis, en deux étapes. La SIFC fournit actuellement un financement de type *Mourabaha* à huit institutions financières intermédiaires dans cinq pays, à savoir : le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Mozambique, le Burkina Faso et le Togo. De même, en 1436H, la SIFC a conclu une syndication d'exportation historique pour 350 millions de dollars en faveur de la Türk Eximbank. Cette facilitation est utilisée pour soutenir les exportations de la Turquie en fournissant un financement aux PME.
15. De même, la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) a augmenté ses transactions d'expansion commerciale en encourageant les flux d'investissement entre les États membres. Se faisant, elle a fournit des services d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation conformes à la Charia, aux exportateurs, aux institutions financières et aux investisseurs, pour couvrir le risque de non-paiement de l'exportation, résultant de risques commerciaux ou non-commerciaux et politiques. Elle fournit également des services de réassurance aux agences de crédit à l'exportation des États membres.

- 16 Les opérations d'assurance des entreprises menées par la SIACE ont augmenté de 22%, passant de 4,32 milliards de dollars en 2014 à 5,29 milliards de dollars en 2015. De même, de nouveaux engagements ont augmenté de 8%, passant de 3,56 milliards de dollars en 2014 à 3,83 milliards en 2015. Cumulativement, depuis sa création, les agréments d'assurance délivrés ont atteint 27,75 milliards de dollars et les entreprises assurées se sont élevées à 27,49 milliards de dollars. Le ratio global des réclamations (réclamations payées sur les primes acquises) - le principal indicateur de la performance des opérations d'assurance crédit - se situait à 19%, ce qui était significativement plus faible que le ratio de l'industrie. Les 6 premiers pays membres qui ont le plus bénéficié des services de la SIACE depuis la création de l'entreprise par le biais en 1436H, sont l'Arabie Saoudite (24,00%), les EAU (12,77%), Bahreïn (10,92%), l'Egypte (7,50%), le Pakistan (7,15%), et la Turquie (5,25%).

Facilitation du commerce:

- 17 De même, le Secrétariat général a renouvelé son invitation aux États Membres pour donner effet aux différents instruments commerciaux multilatéraux en vigueur entre les Etats membres de l'OCI.
- 18 Au cours de l'exercice sous revue, le Royaume de Bahreïn et l'Etat du Koweït ont ratifié les règles d'origine du SPC-OCI. Pour sa part, le Royaume du Maroc a présenté sa liste de produits dans le cadre du SPC-OCI, le 18 juillet 2014. En conséquence, le Comité des négociations commerciales (CNC) sur le SPC-OCI peut maintenant se réunir pour assurer la mise en œuvre immédiate de ce mécanisme de facilitation du commerce de l'OCI. L'état de la signature et de la ratification des accords économiques de l'OCI au 30 février 2014 est annexé au présent rapport. À cet égard, le Bureau de Coordination du COMCEC, en collaboration avec l'Union des chambres de commerce de Turquie (TOBB) a organisé les 26 et 27 janvier 2015 à Ankara, Turquie, un séminaire pour les Etats membres participant au SPC-OCI pour examiner les nouveaux développements en ce qui concerne l'opérationnalisation de ce système.
- 19 Il est donc approprié de renouveler l'invitation aux États membres qui n'ont pas encore complété la signature et le processus de ratification des accords économiques de l'OCI, afin qu'ils le fassent dans les meilleurs délais possibles. Dans la même veine, les États membres qui ont signé et ratifié le SPC-OCI pourraient souhaiter transmettre leurs listes conformément aux dispositions pertinentes des résolutions du CMAE et du COMCEC. Cela inclut la présentation de leurs tranches annuelles spécifiques de réduction ainsi que la liste des produits (listes de concessions), l'échantillon des certificats et les spécimens des empreintes des cachets utilisés dans leurs bureaux de douane, en plus de compléter les mesures législatives et administratives internes.
- 20 De même, et en ligne avec l'objectif de faciliter les échanges commerciaux entre les Etats membres de l'OCI, l'atelier sur la « Modalité du guichet unique et l'E-commerce et leur rôle dans la promotion du commerce intra-OCI » a eu lieu les 9 et 10 novembre 2015, à Casablanca, Royaume du Maroc. le principal objectif de l'atelier était de

partager les connaissances, les expériences et les meilleures pratiques entre les participants sur la mise en œuvre des programmes de facilitation du commerce national et de promouvoir le développement et la mise en œuvre du guichet unique et des projets de commerce sans papier dans les États membres de l'OCI. L'atelier a demandé au CIDC et la SIFC d'élaborer une feuille de route et des Termes de Référence (TdR) pour la mise en œuvre de l'initiative du guichet unique dans les États membres.

Forum des agences de promotion des investissements (API) :

- 21 Le Secrétariat général, en coopération avec le Ministère du commerce et de l'investissement du Royaume d'Arabie Saoudite, le CIDC et le Groupe de la BID (CIACE) a organisé un Forum des agences de promotion des investissements (API) des États membres de l'OCI à Riyad, le 24 mai 2016, en marge de la 15^{ème} Foire commerciale de l'OCI. Un total de 82 participants de 18 États Membres de l'OCI et de 7 institutions de l'OCI ont participé au Forum. Le Forum a adopté plusieurs recommandations, y compris, entre autres, des réunions régulières du Forum en tant que mécanisme permanent de consultation entre les organismes de promotion de l'investissement des États membres de l'OCI, l'examen des défis et des opportunités communes sur les questions d'investissement et l'élaboration d'un cadre de coopération de l'OCI pour l'investissement en vue de stimuler les flux d'IED intra-OCI. La réunion a également recommandé la tenue de forums régionaux annuels d'investissement dans des régions clés de l'OCI, la création d'un organe permanent aux fins de règlement de l'arbitrage des différends relatifs aux investissements entre les investisseurs ou les personnes morales opérant dans les États membres de l'OCI et la fourniture d'assistance technique et de possibilités de renforcement des capacités pour les OPI de l'espace de l'OCI.

Normes et procédures de l'OCI en matière d'aliments Halal :

- 22 Conformément à la résolution de la 42^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères tenue à Koweït, Etat du Koweït, les 27 et 28 mai 2015, le Secrétariat général, en coordination avec les institutions pertinentes de l'OCI, a organisé les 9 et 10 décembre 2015, le Forum des intervenants de l'OCI sur les normes et procédures Halal unifiées au Siège de l'OCI, à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Le Forum a réuni 78 participants de 23 pays et institutions de l'OCI.
- 23 Le Forum a obtenu l'accord des différentes parties prenantes sur les normes Halal unifiés, en intégrant toutes les variations dans une annexe aux normes Halal convenues de l'OCI. Il a également convenu de la nécessité de la création d'un organisme d'accréditation indépendant pour opérationnaliser les Lignes directrices approuvés par l'OCI pour les organismes d'accréditation Halal chargés d'accréditer les organismes de certification Halal. Ceci est en plus de la nécessité d'avoir un mécanisme pour assurer la reconnaissance mutuelle des certificats Halal par les pays de l'OCI

III. RENFORCEMENT DU ROLE DU SECTEUR PRIVE

- 24 La 24^{ème} réunion du Conseil d'administration de la CICIA a eu lieu à Konya, en Turquie les 19 et 20 septembre 2016. La réunion a été organisée à Konya en commémoration de sa sélection comme Ville du Tourisme de l'OCI au titre de l'année 2016. La réunion a examiné les activités en cours de la CICIA dans des domaines tels que le projet de la CICIA sur le Prix d'excellence, la création d'un Centre d'arbitrage et les certificats *Halal* unifiés.
- 25 Plus tôt dans l'année, la 32^{ème} Assemblée générale et du Conseil d'administration et la 23^{ème} réunion des Chambres islamiques de commerce, d'industrie et de l'agriculture (CICIA) ont eu lieu à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite les 30 et 31 mars 2016. Dans l'ensemble, les principales activités de la CICIA au cours de l'exercice sous revue incluait: la 17^{ème} réunion du secteur privé pour les pays de l'OCI, les 8^{ème} et 9^{ème} Forums des femmes d'affaires des pays de l'OCI, l'exposition des échanges commerciaux, le Forum des Chambres de commerce, la Conférence des propriétaires d'entreprise et le lancement des Prix d'excellence.

Forums des femmes d'affaires:

- 26 La CICIA a organisé les 26 et 27 octobre 2015, le 8^{ème} Forum des femmes d'affaires dans les pays islamiques à Kampala, en Ouganda. Ledit événement a été organisé en collaboration avec la Banque islamique de Développement (BID) et la Chambre nationale de commerce et d'industrie de l'Ouganda sous le thème « Autonomiser les entreprises des femmes en vue d'une croissance inclusive ». Le Forum a souligné la nécessité de fournir des financement à des conditions favorables aux entreprises et aux startups dirigés par des femmes et de les aider trouver de nouveaux marchés, ainsi que les possibilités d'améliorer la formation et assurer l'échange de connaissances et d'expertise. De même, le 9^{ème} Forum des femmes d'affaires des pays islamiques a eu lieu le 25 mai 2016, à Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite.

IV. COOPERATION DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT

- 27 La 43^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères (CMAE) a appuyé l'exécution de la boucle ferroviaire Dakar-Bamako-Sikasso-Bobo-Dioulasso sur le corridor ferroviaire Dakar-Port Soudan et a exhorté les Etats membres et les institutions de l'OCI à mobiliser les fonds nécessaires à ce projet. Elle a également exhorté les Etats membres concernés de l'OCI à inclure leurs segments nationaux respectifs le long du corridor ferroviaire de l'OCI Dakar-Port Soudan dans leurs plans nationaux de développement et à soumettre les documents pertinents afin de faciliter la mobilisation de l'appui nécessaire de l'OCI et de ses partenaires au développement. Elle a en outre invité les États Membres de l'OCI à renforcer la coopération pour le développement de l'*International Est-West Trans-Caspian* ainsi que les corridors de transport multimodal Nord-Sud.
- 28 Pour sa part, le Secrétariat général a pris des dispositions en coordination avec la BID pour promouvoir la mise en œuvre du projet ferroviaire de l'OCI Dakar-Port Soudan, à travers la mobilisation de fonds pour la boucle ferroviaire Dakar-Bamako-Sikasso-Bobo Dioulasso. Suite aux demandes adressées par la BID au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso pour lui soumettre officiellement ce projet transfrontalier en vue de la prise d'autres actions nécessaires concernant ce sujet, le Sénégal a soumis son projet bancable détaillée à la BID.

29 Alors que la soumission des projets bancables détaillés du Mali et du Burkina Faso pour la boucle ferroviaire Dakar-Bamako-Sikasso-Bobo Dioulasso est toujours attendue, le Secrétariat général continuera de sensibiliser les Etats membres concernés de l'OCI sur la nécessité d'inclure leurs segments nationaux respectifs le long du corridor ferroviaire de l'OCI Dakar-Port Soudan dans leurs plans nationaux de développement et de soumettre leurs études de faisabilité dûment conçues pour assurer un soutien technique et un financement adéquat des États membres de l'OCI et de leurs partenaires de développement. Partant de l'intérêt déclaré du gouvernement de la Turquie d'aider la République du Mali à travers la mise en œuvre des projets parrainés par l'OCI, le Secrétariat général a transmis le projet de la voie ferrée Dakar-Bamako-Bobo Dioulasso à Ankara pour son examen.

Financement des projets du secteur du transport par la BID :

30 Considérant le rôle que le secteur des transports joue dans l'accélération de la croissance et le développement économique, le développement des infrastructures de transport adéquates dans les États membres de l'OCI reste une priorité stratégique pour l'OCI et ses institutions compétentes. Au cours de l'année 2015, la BID a approuvé 1,6 milliard de dollars des Etats-Unis pour 19 projets du secteur des transports en faveur de 12 États membres de l'OCI, portant ainsi le montant total des approbations de la BID pour des projets du secteur des transports dans les États membres de l'OCI à 11,7 milliards de dollars des Etats-Unis. Ces projets comprennent: le projet de la route Arlit-Assamaka au Niger, un tronçon déterminant de l'autoroute Transsaharienne qui va de la côte méditerranéenne en Algérie à la côte Atlantique au Nigeria, la reconstruction de la route Taraz-Talas-Suusamyr, en République du Kirghizstan, la route Nema-Bassikounou en Mauritanie, le projet de chemin de fer Kazakhstan-Turkménistan-Iran et le projet routier Pendembu-Kailahun en Sierra Leone, entre autres.

31 Dans la même veine, le développement du secteur des transports a reçu une attention particulière dans le cadre des deux grands programmes régionaux de l'OCI. Les différents projets de transport exécutés dans le cadre du Programme spécial pour le développement de l'Afrique prévoit, entre autres: la construction des aéroports de Dakar, au Sénégal, et de Khartoum, au Soudan; la construction de la route Koudougou-Dédougou au Burkina-Faso; de la route Arbouchatak-Bitkine au Tchad; de l'autoroute Singrobo-Yamoussoukro en Côte d'Ivoire; et de la construction de la route Akieni-Okondja au Gabon, entre autres.

32 Pour sa part, le Programme spécial pour l'Asie centrale a priorisé le transport en tant que l'un de ses principaux secteurs de coopération. L'objectif de cette initiative est de développer un réseau de transport de qualité, d'élaborer des politiques adéquates d'entretien et de sécurité, de moderniser les postes frontaliers et les équipements de transport et de promouvoir un partenariat institutionnel régional et la mise en œuvre des accords de facilitation des transports régionaux et internationaux, entre autres.

33 Compte tenu de ce qui précède, les États membres de l'OCI peuvent soutenir leurs actions nationales de développement par le biais de ce cadre régional de l'OCI, favorisant ainsi les échanges intra-OCI, l'accroissement de la compétitivité des produits de l'OCI et l'accélération de la croissance des économies de l'OCI.

Activités de l'Organisation de l'Association islamique des Armateurs:

- 34 La 36^{ème} session du Comité exécutif et la 27^{ème} session l'Assemblée générale de l'Association islamique des armateurs Association (OISA) ont eu lieu à Dubaï, Émirats arabes unis (EAU), le 12 novembre 2014. Le résultat de la réunion a été la signature d'un protocoles d'accord avec trois sociétés maritimes et de construction de navires, à savoir : Emirates Classification Society (TASNEEF); l'Arab Ship Building and Repair Yard (ASRY) et l'Arab Federation of Shipping (AFS). Les protocoles d'accord envisagent la promotion de la coopération entre ces organisations et les membres de l'OISA dans le domaine de la classification des navires, du conseil technique, des services de formation, et des certificats maritimes, ainsi que de la construction navale. De même, la réunion annuelle de l'OISA pour l'année 2016 est prévue le 23 octobre 2016, à Dubaï, Émirats Arabes Unis.

V. DEVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE

9^{ème} session de la Conférence islamique des ministres du Tourisme

- 35 La 9^{ème} session de la Conférence islamique des ministres du Tourisme (CIMT) a eu lieu du 21 au 23 décembre 2015, à Niamey, République du Niger. La Conférence a réuni 62 délégués de 17 Etats membres de l'OCI, comprenant les ministres en charge du Tourisme et les chefs de délégation ainsi que des représentants des institutions de l'OCI et des organisations régionales. La Conférence a approuvé la résolution sur le développement du tourisme et le programme exécutif pour la mise en œuvre du Cadre de l'OCI sur le tourisme pour 2016-2017.
- 36 La 9^{ème} session de la CIMT a examiné la recommandation de la 5^{ème} réunion du Comité de coordination sur le tourisme, tenue à Niamey, au Niger, le 22 décembre 2015, concernant la sélection de ville sainte de Médine (Arabie Saoudite) et de Tabriz (République islamique d'Iran) comme Ville touristiques de l'OCI au titre des années 2017 et 2018, respectivement.
- 37 La Conférence a examiné les activités sur la commémoration de la Ville Touristique de l'OCI pour l'année 2015 (Al-Qods Al-Charif) et a pris note du rapport et des recommandations de l'atelier sur l'amélioration des potentialités touristiques de la ville d'Al-Qods Al-Charif, tenue les 24 et 25 novembre 2015, à Istanbul, Turquie. Tout en se félicitant des différents projets soumis par le SESRIC, le CIDC et l'IRCICA en commémoration de Konya en tant que Ville touristique de l'OCI au titre de l'année 2016, le CIMT a exhorté tous les Etats membres à soumettre leurs plans respectifs pour la commémoration de cette ville au Secrétariat général.
- 38 La Conférence a également adopté diverses résolutions sur la façon d'accélérer la mise en œuvre du Cadre de l'OCI pour le développement du tourisme, y compris les activités des différentes institutions de l'OCI qui travaillent dans le domaine de la promotion du tourisme. La Conférence a décidé la mise en place d'un groupe de travail sur le tourisme islamique ainsi qu'un groupe de travail sur le marketing touristique. La République d'Indonésie présidera le Groupe de travail sur le tourisme islamique et la Malaisie présidera le Groupe de travail sur le marketing touristique et tous deux en tant que points focaux.

- 39 La Conférence a également examiné un certain nombre de questions relatives à la mise en œuvre du Cadre de l'OCI sur le tourisme. Cela inclut la nécessité de développer l'infrastructure touristique; la promotion des produits touristiques conformes à la charia; l'image de marque du tourisme islamique dans les forums internationaux; et l'élaboration d'un Programme d'action sur la stratégie de marketing touristique. D'autres recommandations prévoient de faciliter les investissements du secteur privé dans le tourisme; ainsi que la facilitation de la circulation des touristes entre les Etats membres de l'OCI. La Conférence a salué les offres de l'Egypte et de l'Iran d'accueillir la 3^{ème} et la 4^{ème} Foires de l'OCI sur le tourisme en 2017 et 2019, respectivement. La République populaire du Bangladesh a proposé d'accueillir la prochaine 10^{ème} Conférence islamique des ministres du Tourisme en 2017.

Ville touristique de l'OCI au titre de l'année 2016 – Konya, République de Turquie

- 40 Au cours de la 15^{ème} Foire commerciale islamique et en présence du Secrétaire général de l'OCI, le Gouverneur de Riyad, Son Altesse Royale le Prince Faysal Bin Bandar Bin Abdelaziz, a délivré le certificat du Prix au Dr Mujahid Sami, représentant du Gouvernement de la Turquie en commémoration de Konya comme Ville touristique de l'OCI au titre de l'année 2016.
- 41 Dans la même veine, un pavillon spécial sur la ville de Konya a également été édifié pour mettre en valeur les différents sites et attractions touristiques du patrimoine de la ville lauréate. De même, la République de Turquie a organisé le 22 avril 2016, à Konya, un «Programme de Promotion de Konya, Ville touristique de l'OCI au titre de l'année 2016 ». Dans le cadre du programme d'activités prévu en commémoration de Konya, la Chambre islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) a organisé les 19 et 20 septembre 2016, la 24^{ème} réunion de son conseil d'administration à Konya.

Projet régional de développement durable du tourisme à travers un réseau transfrontalier de parcs et d'aires protégées en Afrique de l'Ouest :

- 42 La 13^{ème} réunion du Comité de pilotage sur le «*Projet régional de développement durable du tourisme à travers un réseau transfrontalier de parcs et d'aires protégées en Afrique de l'Ouest* » a eu lieu du 15 au 17 février 2016 à Casablanca, Royaume du Maroc. La réunion a connu la participation des délégués des membres du Comité et des représentants du CIDC et du Groupe de la BID. La réunion a adopté le programme d'activités pour 2016 et a exhorté les États membres participants à soumettre leurs projets nationaux en format bancables pour une action nécessaire. Le CIDC et le SESRIC ont organisé conjointement un atelier sur la mise en place de projets touristiques.

2^{ème} Salon touristique de l'OCI :

- 43 Conformément à la résolution adoptée par la 8^{ème} session de la CIMT, le 2^{ème} Salon touristique de l'OCI a eu lieu du 8 au 10 décembre 2015 à Sharjah, Emirats Arabes Unis, sous le patronage de Son Altesse Cheikh Dr. Sultan Bin Mohammed Al-Qassimi, membre du

Conseil suprême de l'Etat des Emirats arabes Unis et Gouverneur de Sharjah. La foire a réuni environ 125 entreprises représentant 13 États membres.

1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur le tourisme islamique:

- 44 Conformément à la résolution de la 9^{ème} session de la CIMT, tenue à Niamey, République du Niger, en décembre 2015, la République d'Indonésie, en sa qualité de coordonnateur du tourisme islamique, a organisé la première réunion du Groupe de travail sur le tourisme islamique à Padang, en Indonésie, le 29 septembre 2016. la réunion a examiné et adopté, entre autres, un programme exécutif pour le développement du tourisme islamique dans les États membres, avec des activités telles que: la promotion du *branding* du tourisme islamique dans le marché mondial; la promotion du tourisme islamique à travers les portails-web de tourisme; la tenue du 2^{ème} Forum international du tourisme islamique de l'OCI; la facilitation de programmes de renforcement des capacités et de recherche pour le développement du tourisme islamique dans les États membres; l'invitation des hôtels et des agences de voyage opérant selon la sharia à la 3^{ème} Foire du Tourisme de l'OCI; la création de normes appropriées pour le développement des activités du tourisme islamique élargi entre les États membres; l'élaboration d'études sur les possibilités d'investissement dans le tourisme islamique, etc.
- 45 La réunion a également demandé au SESRIC de préparer un premier projet de la Feuille de route stratégique en collaboration avec les membres du Groupe de travail, d'ici février 2017. En outre, la réunion a demandé à la République d'Indonésie de faire un exposé sur le tourisme islamique pendant la 10^{ème} session de la CIMT en 2017, en sa qualité de coordonnateur sur le tourisme islamique. La réunion a également décidé d'inviter le président actuel de la CIMT, certains grands pays (comme la Malaisie et les EAU) et les institutions compétentes de l'OCI (CIDC, IRCICA, ISESCO et CICIA) à participer aux prochaines réunions du Groupe de travail sur le tourisme islamique.

VI. AGRICULTURE, SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT RURAL

- 46 Depuis la 31^{ème} session du COMCEC qui a eu lieu à Istanbul, en Turquie en novembre 2015, la consolidation des structures de la nouvelle institution spécialisée de l'OCI, l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA), dont le siège est à Astana, au Kazakhstan, a bénéficié d'une impulsion par la convocation historique de la première assemblée générale de la nouvelle institution exécutive au cours de l'exercice sous revue. La convocation de la 7^{ème} session de la Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole au cours de la même année a aussi galvanisé les activités de coopération de l'OCI au cours de l'année.

Assemblée générale inaugurale de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA) au Kazakhstan

- 47 L'Assemblée générale inaugurale de l'OISA a eu lieu du 26 au 28 avril 2016 à Astana, au Kazakhstan. La première Assemblée générale de l'OISA a élu un Conseil d'administration de huit membres pour un mandat de trois ans. Ces membres sont: le Bangladesh; le Burkina

Faso; la Turquie; l'Arabie Saoudite; le Soudan; le Kazakhstan; le Niger; et le Directeur général de l'OISA. La réunion a également élu le Dr. Saad A. Khalil Esa, Directeur général du Département de la coopération internationale et des investissements agricoles à l'étranger, au Ministère de l'agriculture du Royaume d'Arabie Saoudite, en tant que Président du Conseil d'administration de l'OISA.

- 48 L'Assemblée générale a également nommé M. Yerzhan Jalmukhanov, un ressortissant du Kazakhstan, en tant que Directeur général de l'OISA pour un mandat de quatre ans. En outre, l'Assemblée générale a examiné et approuvé les règles de procédures; le Règlement financier; le Règlement sur le personnel; le Budget du Secrétariat pour 2016-2018; et un plan d'action quinquennal pour l'OISA.
- 49 Le Plan d'action quinquennal cherchera à mettre en œuvre des programmes à effet rapide, visant à accélérer les échanges et la coopération entre les États membres de l'OISA. Ces programmes comprennent, entre autres: la création d'une base de données complète et la conduite de recherches sur tous les aspects de la sécurité alimentaire; la création de fonds pour les PME agricoles; la création du Fonds agricole et de recherche scientifique; l'élaboration du Programme d'investissement de l'OISA; et le développement de programmes régionaux de sécurité alimentaire (PRSA).
- 50 Il est encourageant de noter que depuis le mois de novembre dernier, sept autres États membres de l'OCI, à savoir le Bangladesh, l'Égypte, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Qatar, le Mozambique et le Tadjikistan ont signé les statuts de l'OISA. En outre, le Niger, le Burkina Faso et le Koweït ont ratifié les statuts, ce qui porte le nombre des États signataires de l'OISA à 30 tandis que ceux qui ont ratifié les statuts sont au nombre de 04 États membres.

7^{ème} Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole

- 51 La 7^{ème} Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole (CMSADA) a eu lieu du 26 au 28 avril 2016, à Astana, au Kazakhstan, en même temps que l'Assemblée générale inaugurale de l'OISA. La 7^{ème} CMSADA a examiné les modalités pratiques pour la mise en œuvre des diverses décisions des Conférences ministérielles précédentes et les relations entre la Conférence et la nouvelle institution spécialisée, l'OISA.
- 52 La Conférence d'Astana a réitéré la nécessité pour les États Membres de l'OCI d'allouer davantage de ressources à partir de leurs budgets nationaux aux programmes de développement agricole et de sécurité alimentaire conformément à la décision pertinente de l'OCI sur l'allocation de 6% des budgets nationaux à cet effet. Elle a également exhorté les États membres de l'OCI à continuer à soutenir les projets régionaux transfrontaliers visant à renforcer la coopération intra-OCI dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire.
- 53 Les ministres de l'Agriculture de l'OCI ont également demandé à l'OISA d'étudier plus en profondeur la possibilité de la création de la Réserve de sécurité alimentaire de l'OCI telle que

recommandée par le 4^{ème} CMSADA et de mener une étude détaillée en ce qui concerne la création d'un cadre de coopération de l'OCI dans ce domaine.

Plan d'action cotonnier de l'OCI

- 54 Les résolutions pertinentes de la CMSADA et du CMAE sur le Plan d'action cotonnier de l'OCI ont demandé aux États membres de soumettre à nouveau leurs projets cotonniers respectifs dans un format bancable global, tout en appelant le SESRIC et le Groupe de la BID à encourager les projets de renforcement des capacités dans le secteur cotonnier et les autres secteurs connexes entre les producteurs de coton des États membres.
- 55 Nonobstant les résolutions du CMAE, les États membres concernés, les propriétaires de projets cotonniers approuvés dans le cadre du Plan d'action cotonnier de l'OCI, doivent encore soumettre à nouveau leurs projets cotonniers respectifs dans un format bancable global à la BID pour obtenir des financements par les voies officielles. Dans ce contexte, la 7^{ème} CMSADA a une fois de plus, appelé les États membres concernés à soumettre à nouveau leurs projets de cotonniers respectifs dans un format bancable complet, et à montrer l'intérêt requis aux nouveaux projets en cours d'identification dans le but de renforcer la coopération dans ce secteur économique vital.
- 56 Il convient également de mentionner que dans le cadre du développement du secteur cotonnier dans les États membres de l'OCI, la BID a fourni 17 millions de dollars des États Unis à 17 États membres de l'OCI, sous forme de subvention d'assistance technique pour le renforcement des capacités et la préparation de projets (études de faisabilité) ainsi que pour le financement de projet. En outre, la SIFC a, au cours de la période 2009-2013, prévu 414 millions de dollars des États Unis aux États membres de l'OCI pour soutenir la chaîne de valeur du coton (production, marketing et commerce).
- 57 Pour sa part, le SESRIC a continué à organiser, dans le cadre de ses programmes de renforcement des capacités, les cours de formation sur les questions liées au coton. Par exemple, au cours de la période considérée le SESRIC a organisé deux programmes de formation dont l'un en Turquie (Atténuation de l'effet dévastateur des insectes lépidoptères à travers les approches moléculaire et conventionnelle de sélection) et l'autre au Bangladesh (Biotechnologie du coton: Technologies avancées de gestion des cultures).

VII. EMPLOI ET PRODUCTIVITE

3^{ème} Conférence de L'OCI des ministres du Travail

- 58 La 3^{ème} Conférence des ministres du Travail de l'OCI, qui a eu lieu du 28 au 30 octobre 2015, à Djakarta, en Indonésie, a exprimé son soutien à la poursuite de la mise en œuvre du Programme exécutif relatif au cadre de l'OCI pour la coopération sur le travail, l'emploi et la protection sociale. Elle a également adopté le Statut du Centre du Travail de l'OCI à Bakou et a demandé au Secrétaire général de le soumettre à l'approbation du Conseil des ministres des Affaires étrangères.

- 59 De même, la Conférence a souligné la nécessité de renforcer davantage la mise en œuvre de la sécurité et de la santé des travailleurs et de promouvoir une migration équitable, sécurisée et ordonnée de la main d'œuvre à travers des lois et règlements nationaux pertinents. À cette fin, la Conférence a approuvé les Directives générales sur la sécurité et la santé au travail (SST), visant à protéger les travailleurs contre les dangers et les risques professionnels, tout en améliorant la productivité.
- 60 Les autres résolutions de la Conférence comprennent l'appel lancé à la BID pour qu'elle étende son programme de Soutien à l'emploi des jeunes (SEJ) à tous les États membres de l'OCI et la détermination des États Membres de l'OCI à améliorer les conditions de vie des jeunes et à réduire les obstacles rencontrés par les jeunes, les femmes et les personnes handicapées pour trouver et à garder un emploi décent, ainsi qu'à renforcer la coopération technique et l'échange de bonnes pratiques dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale.

Statuts du Centre du travail de l'OCI :

- 61 La 43^{ème} session du CMAE qui a eu lieu à Tachkent, en Ouzbékistan les 18 et 19 octobre 2016, a approuvé les statuts du Centre du travail de l'OCI et a invité tous les États Membres de l'OCI à signer et à ratifier lesdits statuts dans les meilleurs délais afin de permettre le démarrage rapide du Centre.

Cadre de l'OCI pour la coopération dans les domaines du travail, de l'emploi et de la protection sociale :

- 62 A la lumière de la 3^{ème} résolution de la 3^{ème} Conférence des ministres du Travail de l'OCI, le Secrétariat général a demandé aux membres du Comité directeur de communiquer leur programmes d'activités en 2016, aux fins de la mise en œuvre du Cadre de l'OCI pour la coopération dans les domaines du travail, de l'emploi et de la protection sociale. Les activités du programme exécutif comprennent: le développement de programmes sur la sécurité et la santé au travail; la création d'un Observatoire de l'OCI et de l'Observatoire sur le travail et la formation professionnelle; la mise en place d'un système de protection juridique pour les employés et de législations du marché du travail; la garantie de protection et de sécurité sociale pour les travailleurs; et l'échange d'informations et de meilleures pratiques en matière de travail, entre autres.
- 63 Dans le même ordre d'idées, le SESRIC, en collaboration avec le ministère du Travail et de la Sécurité sociale de la République de Turquie, a organisé du 14 au 18 décembre 2015 à Ankara, Turquie, une formation technique sur "l'hygiène et la sécurité au travail". L'événement a réuni des experts techniques des autorités en matière de SST des États membres de l'OCI, à savoir : Bahreïn, Brunei Darussalam, la Malaisie, le Maroc, Oman, le Pakistan, le Palestine et le Soudan. Le SESRIC a également organisé, les 11 et 12 juillet 2016, à Lomé, au Togo, en collaboration avec le Fonds national de sécurité sociale de la Tunisie, un

cours de formation sur "le système de retraite" au profit d'experts de la Caisse de retraite du Togo.

Atelier sur la recherche et l'étude des concepts et pratiques islamiques liés aux questions de l'emploi :

- 64 La 3^{ème} Conférence des ministres du Travail de l'OCI a salué l'offre de l'Indonésie d'organiser un atelier sur la recherche et l'étude des concepts et pratiques islamiques liés aux questions de l'emploi en 2016. À l'heure actuelle, le Secrétariat général travaille avec les autorités indonésiennes compétentes sur les dispositions nécessaires à prendre pour la convocation dudit atelier d'ici le premier trimestre de 2017.

Lieu de la 4^{ème} Conférence des ministres du Travail

- 65 La 3^{ème} Conférence des ministres du Travail de l'OCI a demandé au Secrétaire général de consulter les États membres sur le lieu et la date de la 4^{ème} session de la Conférence islamique des ministres du Travail (CIMT) prévue en 2017. Par la suite, le Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite a gracieusement offert d'accueillir la 4^{ème} session de la CIMT en 2017.

3^{ème} réunion de l'OIC-OSHNET :

- 66 Le SESRIC, en collaboration avec le ministère du Travail et de la Sécurité sociale de la République de Turquie (MTSS), a organisé, le 10 mai 2016 à Istanbul, en Turquie, la 3^{ème} réunion du réseau de l'OCI pour la sécurité et la santé au travail (OIC-OSHNET) et ce, en marge de la Conférence internationale sur la sécurité et la santé au travail tenue du 8 au 11 mai 2016. La réunion a examiné les activités entreprises depuis la création du réseau en 2011. Elle a également discuté de la mise en œuvre des lignes directrices générales en matière de SST, qui a été approuvée par la 3^{ème} Conférence des ministres du Travail de l'OCI tenue à Jakarta, en Indonésie. La réunion a en outre convenu de convoquer des réunions de l'OIC-OSHNET tous les deux ans.
- 67 Aux termes de ses travaux, la réunion est convenue d'un ensemble de recommandations visant à renforcer davantage la coopération intra-OCI en matière de SST. Ces recommandations comprennent:
- Le renforcement de la coopération et l'optimisation de l'utilisation de l'expertise disponible en vue de soutenir les efforts déployés par les différents pays pour la promotion de la SST;
 - Le renforcement des capacités en matière de SST des États Membres de l'OCI à travers l'échange d'experts, les programmes de formation, les projets conjoints, les visites sur le terrain et les visites d'étude;
 - Le soutien à la proposition de la Turquie d'ouvrir un Centre de l'OCI-SST à Ankara, en Turquie; et
 - Le renforcement de la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de SST au niveau de l'OCI, entre autres.

VIII. COOPERATION DANS LE DOMAINE FINANCIER :

Réunion annuelle des Banques centrales et des Autorités monétaires des Etats membres de l'OCI :

- 68 La réunion annuelle des Banques centrales et des Autorités monétaires des Etats membres de l'OCI, qui était initialement prévue les 23 et 24 octobre 2015, à Paramaribo, Suriname, a été reportée. Ce report est dû au faible nombre de confirmations des États membres. Actuellement, le SESRIC, en tant qu'animateur de la réunion, travaille avec les autorités d'accueil pour le rééchelonnement dudit événement.

Développement des institutions de la microfinance:

- 69 L'OCI est restée préoccupée par le problème posé par l'insuffisance des investissements et la rareté des ressources en vue d'appuyer les efforts de développement des Etats membres, en particulier parmi les segments pauvres et vulnérables de la société. À cet égard, la diversification des sources de financement est devenue cruciale, compte tenu de la demande toujours croissante en ressources financières.
- 70 Au vu de l'importance de la micro finance dans la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des personnes à faible revenu, l'OCI et ses institutions compétentes ont lancé plusieurs programmes de développement de la micro finance. Ceux-ci comprennent le Programme de développement de la micro finance de la BID (BID-PDMF); et un Programme d'appui à la micro finance (PAMF) d'un montant de 500 millions de dollars des Etats Unis initié par le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), entre autres. Au titre du Programme de développement de la micro finance de la BID, un certain nombre de projets connexes de micro finance sont mis en œuvre au Bangladesh, en Indonésie, au Soudan, au Sénégal, en Tunisie, en Egypte, au Pakistan et au Tadjikistan. De la même manière, jusqu'à ce jour, le FSID, dans le cadre du PAMF, a approuvé un montant de 111.47 millions de dollars des Etats Unis pour le financement d'un certain nombre de projets dans les différents pays de l'OCI.
- 71 Afin de surmonter les obstacles à l'expansion des services de micro finance et de promouvoir le développement durable de la micro finance dans les Etats membres de l'OCI, le Secrétariat général de l'OCI et la BID ont organisé, les 14 et 15 mai 2016, à Bogor, République de l'Indonésie, en marge de la 41^{ème} réunion annuelle du Groupe de la BID, un séminaire sur la micro finance islamique pour réduire la pauvreté dans les Etats membres de l'OCI. Le séminaire a réuni 120 délégués de 13 pays membres de l'OCI, des experts des banques locales, des universitaires et des représentants des PME de l'Indonésie. L'objectif de l'événement était de lancer une plateforme pour partager et approfondir la compréhension sur les modèles islamiques de micro finance, de bonnes pratiques, de gouvernance et les normes élaborées par les Banques centrales et les institutions islamiques de micro finance dans les Etats membres de l'OCI. L'un des principaux objectifs de cet événement a également été d'examiner et de compléter un programme triennal sur la micro finance islamique pour l'allègement de la pauvreté et le transfert de capacité (IMPACT). Ce programme fournira une plateforme pour le

partage de l'information, le réseautage, le plaidoyer, la recherche et le renforcement des capacités en matière d'inclusion financière dans les pays membres de l'OCI et au-delà.

- 72 Le but de l'IMPACT est de créer une plateforme permettant aux experts de partager et d'approfondir la compréhension sur les modèles de micro finance islamique et de créer des outils et des infrastructures afin de partager les meilleures pratiques, gouvernance et normes. Le programme se compose de cinq piliers clés, à savoir: 1) la technologie; 2) les opérations; 3) le suivi et l'évaluation; 4) les politiques et normes; et 5) le plaidoyer.
- 73 Les programmes spécifiques pour tous les piliers prévoient, entre autres, le développement d'un portail unique de la micro finance islamique; et une boîte à outils opérationnelle qui comprend des procédures normalisées d'exploitation, des politiques, des modèles de documents contractuels, des modèles d'études de faisabilité et autres documents opérationnels. Ils comprennent également le développement d'un cadre de suivi et d'évaluation, y compris un système de notation combinant les domaines de la viabilité financière, de la gouvernance, de la performance sociale, ainsi que l'identification et la promotion de politiques et de normes clés (y compris les normes de comptabilité et de gouvernance) qui facilitent la croissance de la micro finance islamique.

Développement de la finance islamique :

- 74 Pendant plus de quatre décennies, le Groupe de la BID, a initié et favorisé avec succès le développement de l'industrie de la finance islamique pour le financement de projets de développement à court et à long termes dans divers secteurs de l'économie des Etats membres de l'OCI. Les activités du Groupe de la BID comprennent le développement de l'environnement favorable à la finance islamique, la création et le soutien aux institutions financières islamiques, le développement du secteur de la micro finance islamique, et le renforcement de la sensibilisation à la finance islamique.
- 75 L'Institut islamique de Recherches et de Formation (IRTI) joue un rôle clé dans la promotion de la finance islamique. Au cours de l'année 2015, l'IRTI a produit 30 nouvelles publications couvrant différents domaines de l'économie et de la finance islamiques et a mené 25 programmes de formation sur divers aspects de l'économie et de la finance islamiques. En outre, la BID a approuvé 5 projets d'assistance technique tant au bénéfice des nouvelles institutions financières islamiques que celles déjà existantes, pour renforcer aussi bien leurs infrastructures que leurs capacités.

Développement de la finance sociale islamique :

- 76 Les finances sociales islamiques comme la Zakat et les Awqaf assument également une grande importance dans le programme de développement de l'OCI, en tant qu'outils efficaces de mobilisation de fonds pour régler le problème de l'exclusion financière rencontrés par les micro, petites et moyennes entreprises dans les États membres de l'OCI, dans le cadre de ses initiatives de lutte contre la pauvreté.
- 77 Dans ce contexte, l'Institut islamique de recherche et de formation (IRTI), a produit un deuxième rapport sur la finance sociale islamique en 2015. Ce rapport présente les tendances

historiques, les défis à venir et les perspectives pour les différents segments du secteur de la finance islamique sociale dans six pays d'Afrique, à savoir le Soudan, le Nigeria, le Kenya, Maurice, l'Afrique du Sud et la Tanzanie. Des rapports publiés sur la finance sociale islamique ont montré une tendance générale à la hausse dans tous les pays sous étude. Par exemple, la valeur de la finance sociale islamique s'est chiffrée à 2,3 milliards de dollars des Etats Unis dans certains États membres de l'OCI en Asie du Sud et du Sud-est. De même, la finance sociale islamique a une valeur de marché estimée à 225 millions de dollars dans certains États membres de l'OCI en Afrique sub-saharienne. En outre, l'IRTI a continué d'organiser des activités de formation dans les différents États membres de l'OCI dans le domaine du développement du secteur de la finance sociale islamique.

- 78 Dans la même veine, la 1^{ère} réunion annuelle de coordination des institutions de l'OCI, qui a eu lieu les 7 et 8 décembre 2015, à Djeddah, en Arabie Saoudite, a lancé le processus de convocation d'un atelier sur la finance islamique sociale ainsi qu'un Forum des institutions et des fournisseurs de la Zakat dans les Etats membres de l'OCI, pendant l'année en cours. Cette initiative intervient à la lumière du besoin de mettre en œuvre d'une décision de l'AIF sur l'investissement des fonds de la Zakat dans des projets générateurs de profit. La première réunion du sous-comité de la RACIO en charge de la finance, du développement et du secteur privé, qui a eu lieu le 25 juillet 2016 au siège de l'OCI à Djeddah, a décidé de fusionner deux événements en un seul sous le titre: «Forum sur la finance sociale islamique». Elle a également créé un groupe de travail comprenant les représentants de l'IRTI, du SESRIC, du Secrétariat général de l'OCI et de l'AIF, en vue de prendre les dispositions nécessaires pour la tenue du forum proposé.

IX. FONDS SPECIAUX ET PROGRAMMES ECONOMIQUES REGIONAUX

- 79 L'accent mis sur l'intégration régionale à travers le développement des infrastructures a continué de mettre en évidence les stratégies de coopération de l'OCI. Cette politique régionale a en outre reçu un coup de pouce, grâce au Communiqué du 13^{ème} Sommet islamique tenu les 14 et 15 avril 2016 à Istanbul, en Turquie. Le soutien à l'élaboration d'un plan détaillé pour le développement de l'infrastructure à travers l'extension des deux programmes régionaux de l'OCI à d'autres régions, a également été repris par la proposition du Président du Kazakhstan pour le développement d'un «Triple I»: L'Initiative de l'Infrastructure et de l'Intégration islamiques. Cette proposition veillera à l'élaboration de programmes régionaux le long des principaux piliers de la coopération sectorielle, tels que le commerce, le transport, l'énergie et les télécommunications. Ce segment sera axé sur la mise en œuvre du Programme spécial pour le développement de l'Afrique ainsi que sur la validation et le lancement récents du Programme spécial pour l'Asie centrale. Il fournira également des mises à jour sur la mise en œuvre du Fonds de solidarité islamique pour le développement dans le cadre des stratégies de l'Organisation en matière de lutte contre la pauvreté.

Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID):

- 80 La 13^{ème} Conférence islamique au sommet qui a eu lieu les 14 et 15 avril 2016 à Istanbul, en Turquie, a exprimé sa gratitude pour les nombreuses contributions des Etats membres au Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) et a salué les différentes

interventions dans le cadre du Fonds, qui ont atteint un montant cumulé de 562 millions de dollars. La session a également examiné la nécessité d'accroître l'impact des interventions du FSID sur l'intensification du soutien à la microfinance, à la formation professionnelle, à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des services sociaux et économiques pour les couches vulnérables dans les pays de l'OCI, ainsi qu'à la réalisation de son capital cible de 10 milliards de dollars des Etats Unis. En conséquence, la réunion a appelé les États membres à honorer leurs engagements et à annoncer de nouveaux engagements, y compris l'octroi de *waqf* (projet de dotation) au FSID. La session a également appelé à la participation des fondations du secteur privé et des particuliers fortunés dans les États membres de l'OCI, au Fonds. Dans la même veine, la session a renouvelé son engagement à mobiliser les investissements intra-OCI à travers le soutien aux produits financiers islamiques et à la finance sociale islamique.

- 81 Depuis sa création par le 3^{ème} Sommet islamique extraordinaire en 2005, le FSID a exécuté divers programmes et projets dans le domaine de l'éradication de la pauvreté et du renforcement des capacités dans les Etats membres de l'OCI. Au cours de sa stratégie quinquennale, le FSID a créé des programmes phares comme le Programme d'alphabétisation professionnelle (VOLIP), le Programme d'appui à la microfinance (PAMF) et le Programme des Villages durables (PVD).
- 82 Jusqu'à présent, un certain nombre de projets ont été approuvés en vertu de ces deux programmes pour une valeur totale de US 247,52 millions de dollars des Etats Unis (136,05 millions de dollars pour VOLIP et 111,47 millions de dollars pour le PAMF). Les contributions du FSID s'élèvent à la somme de 74,53 millions de dollars (50,01 millions pour VOLIP et 24,52 millions de dollars pour le PAMF). La majeure partie des approbations ont été alloués aux pays africains.
- 83 Les principaux secteurs de concentration ont été (i) l'agriculture (y compris le développement rural), qui représente environ 43% du financement du FSID, et (ii) l'éducation (y compris VOLIP), qui représente environ 24% du financement du FSID. Les pays membres les moins avancés membres (PMMA) ont été les principaux bénéficiaires de ces opérations, avec plus de 80% du financement du Fonds. En effet, ces approbations ont été faites à hauteur de 61% pour l'Afrique, de 15% pour les pays de la CEI, et de 12% pour l'Asie et les pays du Moyen-Orient.
- 84 Les approbations cumulées du FSID jusqu'à la fin de 2015 se sont élevées à 562,2 millions de dollars des Etats Unis. Sur ce montant, 19,6 millions de dollars ont été décaissés sous forme de subvention. Il est intéressant de noter que la valeur des projets financés par les approbations du FSID US s'est chiffrée à la somme de 2,7 milliards de dollars, atteignant ainsi un ratio de levier de 1 à 5 (à savoir que chaque dollar fourni par le FSID a mobilisé près de 5 dollars en financement externe).
- 85 De même, les décaissements cumulés à ce jour ont atteint la somme de 97,33 millions de dollars des Etats Unis, comparativement à 81,9 millions à la fin de 2014. Alors que le nombre de projets approuvés du FSID qui remplissent les critères de décaissement augmente, on s'attend à ce que les décaissements gardent leur tendance à la hausse.

- 86 Bien que huit années se soient écoulées depuis le début des opérations du FSID en 2008 et l'élaboration de sa Stratégie quinquennale (2008-2012), le Fonds est encore limité par le faible niveau des ressources mobilisées, par rapport à son capital cible approuvé de 10 milliards de dollars. A la date du 15 octobre 2015, le niveau des contributions promises au capital du FSID se chiffrait à 2,68 milliards de dollars (dont 1,68 milliards de dollars par 44 pays membres et 1 milliard de dollars par la BID). Le montant total des contributions reçues s'élève donc à la somme de 2,42 milliards de dollars des Etats Unis, dont 850 millions ont été versés par la BID et 1,57 milliard par les États membres.
- 87 Compte tenu des contraintes mentionnées ci-dessus, le FSID est dans un besoin urgent de fonds pour étendre ses activités afin de couvrir la réduction de la pauvreté et l'amélioration des services sociaux et des infrastructures. À cet égard, les Etats membres sont invités à honorer leurs engagements respectifs et à prendre des engagements financiers supplémentaires. De même, et conformément à la résolution du 11^{ème} Sommet de l'OCI, les États membres sont également invités à octroyer des propriétés foncières dans leurs pays respectifs à des projets de *waqf* comme contribution en nature aux ressources du FSID. Ceci est en plus de la demande d'encourager les établissements du secteur privé dans les Etats membres de l'OCI à contribuer aux fonds FSID.
- 88 Conformément à l'objectif de mobiliser des ressources pour le Fonds, le Secrétariat général a organisé une séance de sensibilisation sur les activités du FSID au cours 39^{ème} session de la Commission islamique pour les affaires économiques, sociales et culturelles (ICECS) tenue du 23 au 25 juillet 2016 au siège de l'OCI à Djeddah, Royaume de l'Arabie Saoudite. La présentation portait sur les réalisations de FSID dans divers domaines tels que la réduction de la pauvreté, la micro-finance et de la formation professionnelle.

Programme special pour le développement de l'Afrique (PSDA):

- 89 Comme soumise à la 31^{ème} session du COMCEC, la phase d'approbation du PSDA a été réalisée en novembre 2012, conduisant à l'approbation d'un nombre total de 480 projets dans 22 États membres africains de l'OCI. Les succès obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du PSDA indiquent que le régionalisme économique pour faire avancer la coopération intra-OCI devrait davantage accentué comme un moyen de parvenir à une intégration rapide dans les Etats membres de l'OCI.
- 90 En conséquence, la 13^{ème} Conférence islamique au sommet qui a eu lieu les 14 et 15 avril 2016 à Istanbul, en Turquie, a exprimé leur satisfaction quant à la mise en œuvre du PSDA et a réitéré la nécessité de la mise en œuvre des programmes régionaux de l'OCI au sein d'une politique globale de développement des infrastructures de l'OCI afin de réaliser la vision d'une communauté économique intégrée de l'OCI. La Conférence a également accueilli favorablement la proposition de S.E. M. Nursultan Nazarbayev, Président de la République du Kazakhstan, concernant l'initiative sur «l'Intégration infrastructurelle islamique», visant à faire progresser la croissance économique durable et inclusive, l'intégration régionale, la connectivité et la coopération entre les États membres de l'OCI. En conclusion, il a appelé les Etats membres et les institutions de l'OCI à soutenir et à développer une feuille de route

stratégique globale pour la prochaine décennie sur la mise en œuvre pratique et la mobilisation des ressources en faveur de l'initiative ci-dessus citée.

- 91 Pour sa part, la 43^{ème} session du CMAE a demandé au Secrétaire général, en collaboration avec les États membres et les institutions concernées de l'OCI, de soumettre un projet de document politique de l'OCI pour le développement des infrastructures et l'intégration régionale, en tenant compte des réalisations déjà enregistrées dans le cadre du PSDA. Il a également invité les États membres à participer activement à l'élaboration d'un cadre de l'OCI pour le développement des infrastructures et l'intégration régionale;
- 92 Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat général, en collaboration avec les institutions compétentes de l'OCI, travaille actuellement sur l'élaboration de la politique de développement des infrastructures et d'intégration régionale de l'OCI, qui fournira un cadre général pour l'élaboration des programmes économiques régionaux de l'OCI pour les États membres de l'OCI en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), ainsi que l'alignement de niveau national avec de telles initiatives. Ainsi, il est prévu que cette politique se base sur deux piliers qui se renforcent mutuellement: le premier soutient des projets transfrontaliers et d'intégration, et le second, le renforcement du commerce et de l'investissement entre les États membres de l'OCI. Il est, par conséquent, prévu que l'élaboration d'un programme successeur du PSDA soit l'un des éléments centraux de la politique de développement des infrastructures et d'intégration régionale de l'OCI.

Plan d'action de l'OCI pour la coopération avec l'Asie centrale:

- 93 La 42^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères tout en approuvant les recommandations du premier Forum d'investissement du Plan d'Action pour la coopération avec l'Asie centrale, a approuvé l'initiative d'organiser un Forum sur l'investissement pour l'Asie centrale tous les deux ans et a demandé au Secrétaire général de consulter les États membres d'Asie centrale sur l'accueil du 2^{ème} Forum sur l'investissement en 2016. la session a appelé les États membres et les institutions de l'OCI à identifier les modalités pertinentes de la mise en œuvre rapide des projets identifiés par le premier Forum de l'OCI sur l'investissement en Asie centrale.
- 94 Conformément à ce qui précède, le Secrétariat général a fait les consultations nécessaires avec les honorables autorités compétentes de l'Ouzbékistan sur l'organisation les 14 et 15 mai 2016, à Tachkent, en Ouzbékistan, du Forum de l'OCI sur le commerce et l'investissement en marge de la 43^{ème} session du Conseil des ministres Affaires étrangères.
- 95 Dans la même veine et dans le cadre du Plan d'Action de l'OCI pour la coopération avec l'Asie centrale (PACAC-OCI), le Programme spécial pour l'Asie centrale (PSAC) a été préparé par la Banque islamique de développement (BID) en étroite coordination avec le Secrétariat général. Le PSAC est axé sur trois des sept priorités du PACAC-OCI, à savoir: le commerce et les transports, l'agriculture et l'énergie. Ce programme quinquennal (2016-2020) vise à soutenir des projets ayant un impact régional de haut niveau en utilisant diverses ressources. Le coût total du financement du programme est estimé à 6 milliards de dollars des États Unis, dont 2.5 milliards de dollars provenant des ressources ordinaires en capital de la

BID, 375 millions de dollars sous forme de dotations concessionnelles régionales, 1,25 milliards de dollars en financement du commerce, 500 millions de dollars en financement du secteur privé et 1,375 milliards à travers la mobilisation des ressources et le financement.

- 96 Dans ce contexte, un atelier régional de consultation a eu lieu les 14 et 15 mars 2016, à Istanbul, République de Turquie et a délibéré sur les secteurs prioritaires identifiés par le projet du PSCA, la question de la mobilisation des ressources, les modalités institutionnelles et opérationnelles pour la mise en œuvre des projets, ainsi que les modalités de suivi et d'évaluation. L'atelier a connu la participation des États membres d'Asie centrale, des institutions de l'OCI ainsi que des organisations régionales et internationales compétentes.
- 97 Le PSCA a été lancé lors de la 41^{ème} session du Conseil des Directeurs de la BID tenue du 17 au 19 mai 2016 à Jakarta, Indonésie, et sera présenté, en vue de sa validation éventuelle, à la 2^{ème} Réunion de haut niveau sur le Plan d'Action pour la coopération avec l'Asie centrale et à la 43^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI (CMAE) en Ouzbékistan, en octobre 2016.

X. ASSISTANCE ECONOMIQUE AUX ETATS MEMBRES DE L'OCI ET AUX COMMUNAUTES MUSULMANES VIVANT DANS LES PAYS NON-MEMBRES

- 98 Conformément aux objectifs de promouvoir le partenariat, l'entraide et la solidarité entre les Etats membres de l'OCI, les États membres et les institutions de l'OCI ont continué à fournir leur assistance à certains États membres de l'OCI et aux communautés musulmanes vivant dans les pays non membres de l'OCI. Ces pays et communautés comprennent: le Bénin, la Guinée, la Côte d'Ivoire, les Comores, la Somalie et le peuple du Jammu-et-Cachemire. En outre, les projets suivants ont été présentés dans le but de mobiliser des fonds auprès des États membres de l'OCI. Les projets comprennent :
- L'équipement des des institutions de formation technique et professionnelle en 120 jours (Gouvernement du Bénin);
 - Mise en place d'un bureau de micro-finance dans trois provinces (Gouvernement du Burkina Faso);
 - Construction d'un centre de formation (Gouvernement du Burkina Faso);
 - Amélioration de l'élevage bovin (Gouvernement du Burkina Faso);
 - Développement de l'entrepreneuriat féminin aux Comores (Gouvernement des Comores);
 - Conception d'une usine de traitement des eaux usées par oxydation à Fenton (Gouvernement du Nigeria);
 - Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle pour les jeunes Somaliens (Gouvernement de la Somalie);
 - Projet conjoint OCI-UNOSSC sur l'amélioration des moyens de subsistance et la régénération économique à travers la coopération Sud-Sud en Somalie.
- 99 Compte tenu de ce qui précède, les États membres de l'OCI sont priés de bien vouloir fournir au Secrétariat général des informations sur leurs aides respectives octroyées aux États membres de l'OCI et aux communautés musulmanes vivant dans les pays non membres de

l'OCI, tout en envisageant la possibilité de faire des contributions en espèce ou en nature pour la mise en œuvre des projets mentionnés ci-dessus.

Programme malaisien de renforcement des capacités pour les Etats membres de l'OCI (CBP4OICC) :

100 Comme il a été signalé à la 31^{ème} session du COMCEC, à la suite de consultations avec le Gouvernement de la Malaisie, le Secrétariat général a indiqué sa volonté de mettre en œuvre la prochaine phase du CBP4OICC. Pendant ce temps, le Secrétariat général a été informé que les autorités compétentes de Malaisie ont travaillé sur l'élaboration du rapport d'étape pour la mise en œuvre des 3 projets pilotes exécutés dans le cadre de la première phase du CBP4OICC en Mauritanie, au Bangladesh et en Sierra Leone. Sur la base du rapport d'étape, les modalités pour l'opérationnalisation de la prochaine phase du programme seront élaborées.

XI. COOPERATION AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS REGIONALES ET INTERNATIONALES :

101 Au cours de l'exercice sous revue, le Secrétariat général a continué à servir d'interface avec les organisations internationales en vue de l'élargissement du partenariat pour la mise en œuvre des résolutions de l'OCI de la manière suivante:

13^{ème} réunion générale sur la coopération entre l'ONU et l'OCI:

102 La 13^{ème} réunion générale biennale sur la coopération entre les organisations et organismes du système des Nations Unies et les différentes institutions de l'Organisation de la Coopération islamique a eu lieu du 11 au 13 mai 2016, à Genève, en Suisse. La réunion a été l'occasion d'examiner les divers projets bilatéraux entre les organismes et les institutions de l'OCI et de l'ONU. Ceux-ci incluent, entre autres, la coopération sur la prévention et la résolution des conflits, le rétablissement et la consolidation de la paix; la lutte contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme violent; la promotion du partenariat électoral; la santé; l'environnement; la réduction des risques de catastrophe; les questions de l'eau, ainsi que le renforcement du dialogue interculturel; l'autonomisation des femmes; le soutien aux personnes déplacées et aux réfugiés; la population et la migration.

103 Dans le domaine économique, la réunion a examiné l'état de mise en œuvre de leurs projets conjoints sur la facilitation du commerce, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la promotion de l'investissement, le développement des transports, la lutte contre la pauvreté, ainsi que l'amélioration de la coopération sud-sud et la mobilisation de fonds pour les projets conjoints, les programmes de renforcement des capacités pour les activités liées au commerce et à l'agriculture.

104 Les participants se sont félicités des protocoles d'accord signés sur les diverses activités de coopération socio-économiques entre l'ONU et l'OCI et ont appelé à leur mise en œuvre rapide grâce à l'élaboration de plans d'action nécessaires.

105 La réunion a adopté son rapport et a procédé à la mise à jour de sa grille d'activités pour 2016-2018 qui, sous 41 objectifs contient 197 activités et un calendrier pour leur mise en œuvre au cours du prochain exercice biennal. Les composantes économiques comprennent des activités telles que le renforcement des capacités pour les négociations commerciales, l'aide au commerce, l'organisation de foires et expositions spécialisées, l'organisation de forums régionaux d'investissement, la réalisation d'enquête sur le statut du guichet unique dans les États membres de l'OCI, la création d'un réseau de PME dans les pays membres de l'OCI, le renforcement des capacités régionales dans le commerce des produits alimentaires, les réunions du secteur privé, les programmes de renforcement des capacités dans le secteur agricole, et la mobilisation des ressources en faveur des propriétaires de projets pour le projet ferroviaire de l'OCI Dakar/Port-Soudan, entre autres projets.

Collaboration entre le Secrétariat général de l'OCI et l'Office des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud :

106 Un protocole de coopération a été conclu le 24 janvier 2016 au siège de l'OCI à Djeddah, en Arabie Saoudite, entre le Département des affaires économiques du Secrétariat général de l'OCI et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. En outre, un cadre stratégique de coopération pour la période 2016-2018, a également été convenu entre les deux parties.

107 Sur la base du protocole, un mécanisme régulier de coopération entre le Département des affaires économiques du Secrétariat général et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a été créé pour exécuter le Cadre stratégique, qui comprend des projets dans les domaines du transport ferroviaire, du tourisme, la réhabilitation du coton, du renforcement des capacités et de l'assistance à la Somalie et au Yémen.

108 Dans un développement connexe, le Secrétariat général et les institutions pertinentes de l'OCI (CIDC, CICA) ont participé à la mise au point du 'Global South-South Development Expo', qui a eu lieu à Dubaï, Émirats Arabes Unis du 31 octobre au 3 novembre 2016. L'événement a été une bonne occasion pour l'OCI et ses institutions de présenter divers projets de coopération de l'OCI dans les domaines du commerce, de l'agriculture, du tourisme et du transport, qui visent à promouvoir le développement socio-économique des États membres de l'OCI à travers la consolidation de la coopération Sud-Sud entre ses États membres et d'autres organismes multilatéraux.

XII. PROGRAMME D'ACTION OIC-2025:

109 Le 13^{ème} Sommet islamique tenue les 14 et 15 avril 2016, à Istanbul, République de Turquie, a exprimé sa satisfaction quant à la conclusion réussie du Programme d'action décennal de l'OCI (PAD-OCI), qui a fourni la Oummah islamique un plan d'avant-garde visant au renforcement de l'action islamique commune dans divers domaines et a réitéré son engagement à travailler en synergie pour un réaliser un avenir meilleur et améliorer le bien-

être de nos peuples. Il a également affirmé l'engagement d'œuvrer à combler les lacunes de la précédente décennie et d'introduire les améliorations nécessaires à la mise en œuvre effective du nouveau programme d'action de l'OCI (2016-2025).

- 110 La Conférence au Sommet a adopté le Programme d'action OCI-2015 pour la prochaine décennie et a appelé les Etats membres, les organes et les institutions de l'OCI, les partenaires internationaux ainsi que d'autres parties prenantes à prendre toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre effective.
- 111 L'OCI-2025: Programme d'action comprend 17 domaines prioritaires, notamment la paix et la sécurité, la Palestine et al-Qods, la lutte contre la pauvreté, la science, la technologie et l'innovation, l'éducation, la santé, l'environnement, le changement climatique et le développement durable, ainsi que la culture et l'harmonie interconfessionnelle et l'action humanitaire, entre autres. La composante économique comprend la réduction de la pauvreté, le commerce, l'investissement et de la finance, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'emploi, les infrastructures et l'industrialisation, le transport, l'énergie et le tourisme, ainsi que l'esprit d'entreprise et le développement des PME. Chaque domaine prioritaire a des objectifs et des actions spécifiques. Les objectifs et les actions identifiées dans le domaine économique sont:

1. L'allègement de la pauvreté :

Objectifs:

- Mettre en œuvre des systèmes et des mesures de protection sociale appropriée au niveau national pour tous et d'ici 2025, atteindre une couverture substantielle des pauvres et des personnes vulnérables.
- Diminution des deux tiers de la prévalence de l'extrême pauvreté dans les États membres, actuellement mesurée comme se situant au niveau des personnes vivant avec moins de 1,25 dollars des Etats Unis par jour.
- Réduire au moins d'un tiers la proportion de la population de tous les âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions.
- Promouvoir une part équitable dans les ressources économiques pour les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les vulnérables, ainsi que l'accès aux services de base, la propriété et le contrôle des terres et d'autres formes de propriété, l'héritage, les ressources naturelles, les nouvelles technologies appropriées et les services financiers, y compris la microfinance.
- Créer des cadres politiques solides, aux niveaux national, régional et international, fondés sur des stratégies de développement en faveur des pauvres et sensibles au genre pour soutenir les investissements accélérés dans les actions de lutte contre la pauvreté.

2. Le commerce, l'investissement et la finance:

i. Le commerce et l'investissement intra-OIC :

Objectifs:

- Promouvoir les échanges commerciaux entre les États membres de l'OCI.
- Promouvoir et mettre en place des zones de libre échange et des zones industrielles d'exportation dans les États membres de l'OCI, et faciliter les investissements intra-OCI, y compris les flux d'IED vers l'intérieur par les secteurs public et privé.
- Renforcer le partenariat entre les entreprises publiques et privées à l'intérieur et entre les pays de l'OCI.
- Développer des partenariats entre les secteurs productifs des États membres en vue de renforcer la compétitivité de la production et des entités exportatrices.
- Augmenter la production et la compétitivité des produits dans les États membres.
- Accroître la hausse du commerce intra-OCI de 6% à partir du niveau de 2015.
- Mettre en œuvre le système de préférences commerciales de l'OCI (SPC-OCI), et encourager les États membres de l'OCI signataires d'autres accords commerciaux régionaux (ACR) à rejoindre les zones SPC-OCI et à intensifier les efforts pour assurer son succès.
- Mettre en œuvre énergiquement l'Accord général relatif aux droits économiques et à la coopération technique et commerciale entre les États membres de l'OCI, ainsi que les instruments multilatéraux similaires sur le commerce et l'investissement.
- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC pour la construction d'un monde islamique interdépendant, dans l'ensemble de ses secteurs de manière à accroître le commerce et les investissements intra-OCI en vue d'atteindre l'objectif primordial de renforcer la coopération économique et commerciale entre les États membres.

ii. Le développement de la finance islamique:

Objectifs:

- Développer un système financier sain et bien réglementé et des institutions connexes prudentes afin d'assurer un développement ordonné de la finance islamique.
- Faciliter le flux des ressources financières et des flux directs étrangers et des investissements de portefeuille entre les États membres de l'OCI.
- Développer et promouvoir les produits financiers islamiques pour promouvoir le développement socio-économique des États membres de l'OCI.

- Promouvoir la coopération dans le secteur bancaire et financier islamique comme les règlements, l'adoption de normes, le mécanisme de gouvernance de la charia et le développement de produits.

3. L'agriculture et la sécurité alimentaire:

Objectifs:

- Augmenter la productivité agricole et de la rentabilité des systèmes agricoles pour obtenir une alimentation durable et la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI.
- Développer des systèmes de production alimentaire basée sur la diversification agricole, la conservation de l'eau, et l'utilisation efficace des terres.
- Améliorer l'environnement des politiques et le cadre réglementaire pour développer le secteur agricole et la production alimentaire.
- Promouvoir l'optimisation de l'utilisation des terres et des autres ressources naturelles pour le secteur agricole et la production alimentaire.
- Promouvoir et soutenir les investissements intra-OCI dans le secteur agricole et la production alimentaire.
- Consolider les structures de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire n vue d'atteindre ses objectifs de coordination des opérations de la sécurité alimentaire intra-OCI.

4. L'emploi, les infrastructures et l'industrialisation

i. L'industrie

Objectifs:

- Augmenter la capacité de production locale et d'exportation des États membres de l'OCI avec un accent sur les secteurs à valeur ajoutée dans l'agriculture, la fabrication, le transport maritime et les services.
- Augmenter la valeur ajoutée dans les industries axées sur les ressources naturelles, en accordant une attention particulière à la création d'emplois, au développement de la science, de la technologie et de l'innovation, et au partage de la technologie.
- Développer et faciliter l'industrie verte et les industries basées sur l'économie bleue.

ii. Le transport

Objectifs:

- Réduire les coûts d'exportation/importation et améliorer les services à travers le développement des corridors et des réseaux de transport adéquats afin d'accroître la compétitivité des États membres de l'OCI.
- Etablir des corridors de transport multimodal sûrs et interconnectés et des réseaux entre les États membres pour faciliter le commerce, les échanges sociaux et culturels entre eux.

iii. L'énergie

Objectifs:

- Renforcer les capacités des États membres de l'OCI en matière de production, de commerce et de distribution d'énergie, dans le but d'assurer l'accès à l'énergie pour tous.
- Assurer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.
- Augmenter la part de la production d'électricité grâce à des sources d'énergie renouvelables.

iv. Le tourisme

Objectifs:

- Faire connaître et mettre en évidence les opportunités et les possibilités d'investissement qui existent dans les États membres de l'OCI et les meilleures pratiques de certains États membres dans le secteur touristique.
- Établir des alliances entre les acteurs du tourisme en vue de renforcer le marketing touristique conjoint et de promouvoir les efforts de coopération au niveau des sous-régions ainsi qu'au niveau de l'espace de l'OCI dans son ensemble.
- Renforcer le rôle des partenariats publics-privés (PPP) dans l'expansion et l'amélioration des capacités et des activités touristiques existantes et pour la construction de nouvelles installations de normes de qualité et de services appropriés, faisant appel à la mise à jour des technologies.
- Promouvoir des projets touristiques régionaux et transfrontaliers dans les États membres pour attirer les investissements.
- Promouvoir la sensibilisation sur les services touristiques islamiques dans les États membres et au-delà.

v. Le travail, l'emploi et la protection sociale :

Objectifs:

- Promouvoir l'échange d'informations et de meilleures pratiques ainsi que les stratégies, les politiques et les expériences dans le domaine de la sécurité et de la santé, de l'emploi, de la protection sociale et de la migration, en vue de promouvoir une culture de prévention et de contrôle des risques professionnels.
- Promouvoir la protection du travail, qui comprend des conditions de travail décentes, y compris les salaires, le temps de travail, la sécurité et la santé au travail, ainsi que d'autres composantes essentielles du travail décent.
- Améliorer la transparence de l'information concernant les statistiques de l'emploi et promouvoir des programmes de formation professionnelle.

vi. L'entreprenariat et le développement des PME

Objectifs:

- Développer un secteur privé dynamique et efficace pour accroître les investissements et le commerce, la croissance économique, l'industrialisation et la transformation structurelle.
- Accroître la contribution des PME à la croissance économique et au développement global des Etats membres de l'OCI et améliorer leur compétitivité et leur dynamisme en leur facilitant l'accès à l'information, au marché, au développement des ressources humaines, aux compétences, à la finance, et à la technologie.
- Promouvoir et encourager les PME des femmes.

112 Avant de définir les objectifs spécifiques, le Programme a identifié un certain nombre de principes pour la mise en œuvre de l'OCI-2025, notamment : le reflet des aspirations des peuples des États membres, la solidarité islamique, le partenariat et la coopération, l'appropriation et le leadership des pays, l'approche collective pour l'identification des cibles et la mise en œuvre des projets, la bonne gouvernance, la coordination et une synergie efficace. Les objectifs du programme seront mis en œuvre en harmonie avec les accords / stratégies / plans d'action existants de l'OCI, y compris ceux des Comités permanents de l'OCI, à savoir : le Comité d'Al-Qods, le COMIAC, le COMCEC, et le COMSTECH, et d'autres documents-cadres signés entre les membres États.

XIII. CONCLUSION:

113 Le lancement, à Astana, au Kazakhstan au cours de l'année sous revue, de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire en tant que nouvelle institution spécialisée de l'OCI, a créé une nouvelle perspective pour une coopération enrichissante de l'OCI dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire. Dans la même veine, l'adoption de projets à effet rapide pour une mise en œuvre immédiate permet de régénérer les projets intra-OCI visant à accroître la compétitivité, l'emploi des jeunes et des femmes et le développement des infrastructures dans les Etats membres de l'OCI. Tout aussi importante est la multiplication prévue des activités de renforcement de la coopération de l'OCI avec les

Etats membres de l'OCI en Asie centrale, une situation qui favoriserait l'intégration régionale au sein de l'OCI dans le cadre de la création éventuelle d'une communauté entièrement intégrée de l'OCI.

- 114 En outre, la célébration annuelle de la Ville du Tourisme de l'OCI est en train de créer progressivement une prise de conscience populaire au sein de l'OCI, de façon à consolider de manière graduelle le développement du tourisme islamique. À cet égard, les diverses activités réalisées au cours de l'année sur la popularisation des produits de la finance islamique, notamment les résultats attendus de l'atelier sur la microfinance islamique qui s'est tenue, les 14 et 15 mai 2016, à Bogor, en Indonésie, contribueront grandement à la réalisation d'une priorité de base de l'OCI, à savoir la réduction de la pauvreté et la promotion des investissements au sein de l'OCI.
- 115 À cet égard, il est réjouissant de reconnaître les différentes formes d'appui et de coopération reçues des Etats Membres de l'OCI à la fois sous la forme d'une adhésion rapide aux divers accords multilatéraux de l'OCI et aux engagements en faveur du financement des projets de l'OCI. Cependant, il est nécessaire de souligner l'importance revêtue par l'augmentation de l'appropriation par les honorables Etats membres, des divers projets et programmes de l'OCI et aussi de leur rétroaction rapide à ce propos. Dans la même veine, les contributions des différentes institutions de l'OCI à la mise en œuvre des résolutions, programmes et projets de l'OCI, sont très louables. On s'attend à ce que cette collaboration fructueuse se poursuive de plus belle au cours des années à venir, compte tenu des résultats positifs engendrés par le nouveau mécanisme de coordination entre le Secrétariat général de l'OCI et les différentes institutions de l'OCI.

Secrétariat général de l'OCI
Département des Affaires économiques,
15 Octobre 2016